

pas fait grand-chose à ce sujet. Je veux parler du concept général d'un revenu annuel garanti.

Le ministre sait, j'en suis certain, que la pensée nouvelle des travailleurs sociaux et de certains de nos économistes modernes porte précisément sur ce domaine. Bien entendu, elle est liée aux énormes changements technologiques qui se produisent dans notre société. Elle est liée au fait que toute notre façon de vivre pourrait bien être modifiée par les progrès de l'époque moderne. Le concept de notre droit à jouir des biens et des services se rattachant au nombre d'heures du travail fastidieux ou autre que nous accomplissons, pourrait de notre temps être remplacé par le concept d'un revenu annuel garanti.

En fait, d'excellents ouvrages ont été publiés sur le sujet et je serais heureux de les lui signaler comme lecture de chevet en attendant le rapport Carter. Pour le moment, je m'en tiendrai à préciser la question que je lui ai posée.

Quand je parle, comme d'autres le font, d'un revenu annuel garanti pour tous les Canadiens, je songe à plusieurs manières d'y parvenir: par l'application de mesures de sécurité sociale, par exemple, ou bien en favorisant davantage l'enseignement et les autres services fournis à la population. Je n'entends pas très bien les questions qu'on pose derrière, mais je sais que certaines gens craignent ce genre de mesures qui, selon eux, endommageraient l'esprit humain. Je suis d'avis contraire: plus on libérera la population de l'insécurité et des besognes fastidieuses, plus elle collaborera.

Toutefois, monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de me lancer à fond dans la philosophie de l'avenir pendant une période supplémentaire de sept minutes. Je voudrais exposer d'une façon générale un des moyens proposés pour accorder un revenu annuel assuré, et c'est l'impôt négatif sur le revenu.

Je note que l'expression «impôt négatif sur le revenu» ne figure même pas dans le titre du hansard. Lorsque j'ai employé l'expression à la Chambre l'autre jour, en fait, le service des débats a dû me demander si c'était bien celle que j'avais utilisée. Je pense que j'ai mystifié certaines personnes. En fait,

je n'étais pas vraiment sûr si le ministre lui-même savait de quoi je parlais.

Vous pourriez approfondir les écrits de Peter Newman, monsieur l'Orateur, et vous rendre compte qu'il croit que les libéraux sont à l'étudier. Le ministre se rendra compte aussi qu'on est porté à croire que son homologue à Washington l'étudie aussi. Le concept de l'impôt négatif sur le revenu est l'établissement d'un niveau raisonnable d'exemption d'impôt et, s'il est raisonnable, il sera certainement plus élevé que le niveau actuel. Alors, nous prélevons l'impôt à partir de ce niveau. Mais ceux qui gagnent moins reçoivent de l'État un paiement qui porte leurs revenus à ce niveau.

Voilà un moyen, mais un seul, de parvenir à assurer un revenu annuel garanti. Tout comme à l'heure actuelle, le ministre du Revenu national rembourse aux gens l'excédent d'impôt qu'ils ont versé; le jour viendra j'espère où il fera cet autre genre de versement, l'impôt négatif sur le revenu. Le ministre ne veut pas, j'en suis sûr, qu'on le considère comme l'ogre qui s'accapare l'argent des gens parce qu'ils en ont trop. Je suis sûr, étant donné les antécédents que je lui connais, qu'il aimerait ramener les revenus des gens à un niveau raisonnable et souscrire au principe selon lequel aucun Canadien ne devrait toucher moins qu'un certain revenu raisonnable et décent.

S'il faut considérer la chose comme principe, il ne faudrait pas que ce soit en paroles seulement. Notre législation devrait être fondée sur ce principe, et j'inviterais le ministre, lorsqu'il préparera son budget cette année, à examiner attentivement la question de l'impôt négatif sur le revenu.

J'aimerais lui poser de nouveau la question que je lui ai posée mercredi dernier. Le ministre y songera-t-il lorsqu'il préparera son budget de cette année?

• (10.10 p.m.)

**L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances):** Je tiens à assurer au député que j'ai très bien compris la question qu'il m'a posée l'autre jour. L'idée d'un impôt négatif sur le revenu ne m'a pas pris au dépourvu. A vrai dire, cette idée m'intéresse depuis bien des années et je suis heureux de voir qu'enfin un membre du Nouveau parti démocratique est dans le vent à cet égard. Ce qui cloche entre autre dans le Nouveau parti démocratique, c'est que ses membres sont irrémédiablement vieux jeu. Il est encourageant de